



## **EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PUBLIQUE DU COMITÉ EXÉCUTIF TENUE LE MERCREDI 12 NOVEMBRE 2025 À 9 H 02**

---

**CE-20251112-3157**

**ADOPTION - PROJET DE RÉSOLUTION  
AUTORISANT UN PPCMOI - LOT 1 068 932**

---

ATTENDU QUE la Ville de Laval a adopté le Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval;

ATTENDU QU'il y a lieu d'autoriser un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) qui déroge à ce règlement;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST**

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'adopter un projet de résolution autorisant un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) qui déroge au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval afin de ne pas exiger un nombre minimal de cases de stationnement pour tout usage du groupe d'usages «Activité de rassemblement (P2)» sur le lot 1 068 932 du cadastre du Québec, situé au 221, boulevard des Laurentides, et ce, conditionnellement à ce qu'une demande complète et conforme de certificat d'autorisation (CA), visant l'aménagement de 2 cases de stationnement et de superficies végétales sur les espaces restants dans la cour donnant sur la rue de Berri, soit déposée avant la délivrance du certificat d'occupation (CO) et que ces travaux soient complétés à l'intérieur du délai de validité du CA.

**COPIE CONFORME**

---

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière

Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe

Me Christopher Griffin, chef de division secrétariat général et greffier adjoint substitut

Page 1 de 2



**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PUBLIQUE  
DU COMITÉ EXÉCUTIF TENUE LE MERCREDI 12 NOVEMBRE 2025 À 9 H 02**

---

(SD-2025-3220)

COPIE CONFORME

---

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière

Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe

Me Christopher Griffin, chef de division secrétariat général et greffier adjoint substitut

Page 2 de 2